

COMMUNIQUE COMMUN

La Table du processus de dialogue et de négociation sur le Venezuela, installée conformément au protocole d'accord signé le 13 août 2021, s'est réunie à Mexico, États-Unis du Mexique, du 3 au 6 septembre 2021, parvenant à deux accords intitulés : "Accord pour la ratification et la défense de la souveraineté du Venezuela sur la Guyane Essequiba" et "Accord partiel pour la protection sociale du peuple vénézuélien".

Les parties ont convenu d'établir des mécanismes de restauration et de sécurisation des ressources pour répondre aux besoins sociaux de la population, donnant une importance particulière aux effets de la pandémie de COVID-19, y compris celles provenant des organisations multilatérales auxquelles la République a droit.

Les parties ont convenu que le premier point de discussion du prochain cycle portera sur le "respect de l'État de droit constitutionnel". Il sera notamment question du système judiciaire et du respect du cadre institutionnel établi par la Constitution.

Les discussions se poursuivront également sur la protection de l'économie nationale et sur les mesures de protection sociale du peuple vénézuélien, y compris les droits de tirage spéciaux dont dispose dans ce but le Fonds monétaire international.

Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne des mécanismes de consultation avec les acteurs politiques et sociaux aussi inclusifs que possible.

Enfin, ils sont reconnaissants de la facilitation par le Royaume de Norvège, de l'accompagnement du Royaume des Pays-Bas et de la Fédération de Russie, ainsi qu'au pays hôte, les États-Unis du Mexique.

À Mexico, le 6ème jour de septembre 2021.